



# CONTRAT EAU ET CLIMAT

## DU BASSIN VERSANT LES USSES ET SES AFFLUENTS

## ET DES AFFLUENTS DU RHONE

2026–2028

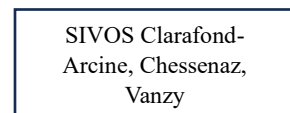
**VERSION PROJET DU 06 MARS 2026**

---

Avec le soutien technique et financier de :



Ils participent au contrat :



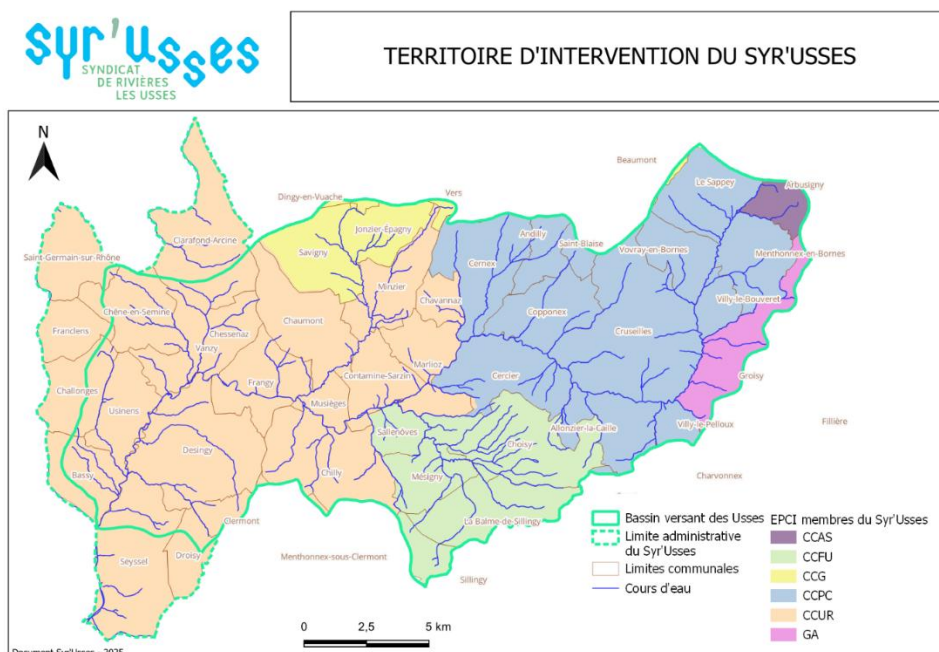
-----

Syndicat de Rivières les Ussees  
107 route de l'église, 74 910 BASSY  
[contact@rivieres-usses.com](mailto:contact@rivieres-usses.com) - [www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com)

# 1. Présentation générale

## 1.1. Le territoire du contrat

Le périmètre du contrat est le territoire administratif d'intervention du Syr'Usse, à savoir le bassin versant de la rivière les Usse et les affluents du Rhône.



## 1.2. Situation des masses d'eau superficielles vis-à-vis de l'atteinte du bon état

Le tableau suivant expose les quatre masses d'eau du bassin versant et les échéances fixées pour chacune d'entre elles dans le SDAGE approuvé en mars 2022, ainsi que les paramètres sur lesquels il convient d'agir pour atteindre le bon état écologique. Pour rappel, sont également affichés les objectifs précédents (de 2021).

Masses d'eau		SDAGE 2022-2027					
Code	Nom	Etat écologique en 2021	Objectif d'état visé en 2027		Motifs	Eléments de qualité et objectif de l'adaptation	Pression(s) dont l'impact résiduel est significatif à l'horizon 2027
FRDR541a	Les Usse de leurs sources au Creux du Villard	MOYEN	Objectifs moins strict	MOYEN	FT, CD	phytobenthos	Prélèvements d'eau, altération du régime hydro
FRDR11686	Les Petites Usse	MOYEN	Objectifs moins strict	MOYEN	FT, CD	Ichtyofaune	Prélèvements d'eau, altération du régime hydro, altération de la morphologie, altération de la continuité écologique
FRDR541b	Le Fornant	MOYEN	Objectifs moins strict	MOYEN	FT, CD	Phytobenthos, concentrations en nutriments	Prélèvements d'eau, altération du régime hydro, altération de la morphologie, altération de la continuité écologique

FRDR540	Les Ussets du Creux du Villars exclu au Rhône	MOYEN	Objectifs moins strict	MOYEN	FT, CD	Phytobenthos , macrophytes	Prélèvements d'eau, altération du régime hydro, altération de la morphologie, altération de la continuité écologique, pollution par les nutriments urbains et industriels
---------	---	-------	------------------------	-------	--------	----------------------------	---

Pour les masses d'eau qui n'atteindront pas le bon état fin 2027, le SDAGE fixe un « objectif moins strict » à fin 2027. Un « objectif moins strict » est déterminé pour chaque élément de qualité déclassant des masses d'eau évaluées en état moins que bon en 2020, et pour lesquelles des pressions significatives résiduelles subsisteront en 2027. Cela veut dire que la réduction de leur impact nécessitera donc une poursuite de l'action au-delà de 2027.

La faisabilité technique (FT) et les coûts disproportionnés (CD) sont les motifs qui limitent la réussite de l'action d'ici 2027. Les pressions sont également renseignées ainsi que les éléments de qualité qui n'atteindront pas le seuil de bon état à fin 2027.

Pour les deux masses d'eau qui concernent le cours d'eau principal des Ussets, l'altération principale qui empêche l'atteinte du bon état est l'eutrophisation liée notamment aux faibles débits couplés par les prélèvements. Sur la partie aval, ce sont les altérations de la morphologie qui aggravent ce phénomène.

Pour les Petites Ussets, l'état biologique est également perturbé par les faibles débits et les altérations morphologiques.

Pour le Fornant, de nombreuses pressions subsistent et sont déclassantes pour cet affluent. Les débits d'étiage sont trop faibles et les concentrations trop élevées en nutriments. Cet affluent subit également des pressions liées aux prélèvements et des altérations de la morphologie et de la continuité.

L'état des lieux du SDAGE adopté en 2025, éclaire à mi-parcours sur l'état des masses d'eau et apporte de nouveaux éléments. L'état écologique reste médiocre et moyen pour les 4 masses d'eau avec un paramètre déclassant sur la physico-chimie (phosphore/phosphates) pour la masse d'eau du Fornant. L'état chimique est jugé bon pour 3 masses d'eau, sauf pour les Ussets du Creux du villard exclu au Rhône qui est jugé mauvais en raison de la présence de PFOS.

#### En résumé :

Masses d'eau du bassin versant des Ussets	Etat écologique (état des lieux de 2025)	Etat chimique (état des lieux de 2025)
FRDR11686 – Les Petites Ussets	Médiocre	Bon
FRDR540 – Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône	Médiocre	<b>Mauvais (paramètre déclassant présence de PFOS)</b>
FRDR541a – Les Ussets de leurs sources au Creux du Villard inclus	Moyen	Bon
FRDR541b – Le Fornant	Moyen (paramètre déclassant sur le phosphore/phosphates)	Bon

Pressions majoritaires s'exerçant sur les masses d'eau (état des lieux 2019)	Prélèvements d'eau, altération du régime hydro, altération de la morphologie, altération de la continuité écologique, pollutions par les nutriments urbains et industriels, pollutions par les substances toxiques hors pesticides
Pressions majoritaires s'exerçant sur les masses d'eau (état des lieux 2025, adopté le 11/12/2025)	Prélèvements d'eau, altération du régime hydro, altération de la morphologie, altération de la continuité écologique, pollutions par les nutriments urbains et industriels, pollutions par les substances toxiques hors pesticides
NB de masses d'eau souterraines en mauvais état quantitatif	Etat quantitatif jugé bon (EDL 2025 adopté le 11/12/2025)

NB de masses d'eau souterraines en mauvais état chimique	Etat chimique jugé bon (EDL 2025 adopté le 11/12/2025)
--	--

### 1.3. Enjeux du territoire au regard du SDAGE, du Programme de mesures et du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC)

#### → Enjeux du SDAGE et du PDM 2022–2027

Les enjeux et priorités suivants ont été identifiés par le SDAGE 2022–2027 pour le territoire des Usse :

– Le territoire est englobé au sein d'une vaste zone identifiée en tant que **bassin vulnérable** nécessitant des actions fortes d'adaptation au changement climatique pour l'enjeu « Biodiversité » et des actions génériques pour les enjeux « Bilan hydrique des sols », « Disponibilité en eau » et « Niveau trophique des eaux » (OF 0). Cette orientation est transversale, la majorité des dispositions du SDAGE concourant à l'adaptation au changement climatique ;

– Les Usse constituent un milieu aquatique fragile vis-à-vis des **phénomènes d'eutrophisation** ; pour ces milieux, des mesures doivent être prises pour assurer leur non dégradation à long terme et pour mettre en œuvre des programmes de restauration adaptés (OF 5B) ;

– Le bassin des Usse fait partie des territoires à enjeux vis-à-vis des **substances dangereuses d'origine urbaine ou industrielle** ; il nécessite à ce titre des actions de réduction ou de suppression des rejets et émissions de substances (OF 5C) ;

– Le territoire est identifié en tant que sous bassin nécessitant des actions relatives à l'**équilibre quantitatif des eaux superficielles** pour résorber les déséquilibres et atteindre le bon état (OF 7B) ; 2 points stratégiques de référence sont définis sur les Usse :

Point stratégique	Nom du point de suivi	Code de la masse d'eau sur laquelle le point se situe	Classement en Zone de Répartition des Eaux	Débit d'Objectif d'Etiage (DOE) m <sup>3</sup> /s (2)	Débit seuil de crise (DCR) m <sup>3</sup> /s (2)
n°20	Les Usse aval	FRDR540	Oui (2013)	0,79	0,20
n°33	Musièges (pont des Douattes)	FRDR541	Oui (2013)	0,43	0,18

(2) La valeur des seuils de débit (DOE/DCR) inscrite dans le SDAGE correspond à la valeur minimum alors que les plans de gestion des ressources en eau élaborés au niveau territorial peuvent être amenés à fixer une valeur pour chacun des mois de basses eaux.

– Les Usse et l'ensemble de leurs affluents, le Trainant et le Parnant sont classés en **réservoirs biologiques**.

#### → Enjeux du PBACC 2024–2030

Le bassin versant des Usse et les affluents du Rhône sont ciblés dans le PBACC au titre de leur forte vulnérabilité vis-à-vis de la « perte de biodiversité aquatique » et la « détérioration de la qualité des eaux ». Précisément et comme cela est précisé dans le PBACC :

– le bassin versant des Usse est **fortement vulnérable à la baisse de la disponibilité en eau** car la

ressource naturelle ne suffit d'ores et déjà pas à couvrir les besoins des usages et du milieu et qui par ailleurs va être exposé à une baisse des débits d'étiage des cours d'eau en raison du changement climatique.

– le bassin versant des Usse est très fortement vulnérable à la perte de biodiversité aquatique car les pressions anthropiques sur les milieux aquatiques et humides sont fortes et il va être exposé à un réchauffement et à une baisse des débits ou un assèchement important en raison du changement climatique.

–le bassin versant des Usse est très fortement vulnérable à la détérioration de la qualité d'eau car les aménagements et les pollutions trophiques favorisent l'eutrophisation des cours d'eau alors que les débits estivaux vont diminuer et l'eau se réchauffer.

<b>Plan de Bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) Rhône-Méditerranée 2024-2030</b>				
Bassin versant : HR_06_09 - Les Usse				
	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité	Défi	Cible
Baisse de la disponibilité en eau	4	2	9	oui
Perte de biodiversité aquatique	5	5	-	-
Perte de biodiversité humide	3	2	15	non
Assèchement des sols	2	2	19 & 20	non
Détérioration de la qualité d'eau	5	4	23	oui
Risques naturels liés à l'eau	1	-	24	non

Le territoire est donc concerné par plusieurs défis territorialisés :

- Carte 2 : Territoire cible pour le défi 9 « Cible PTGE » ;
- Carte 9 : Territoire cible pour le défi 23 « Etudes de flux de pollution admissibles, intégrant le changement climatique »

## 2. Le contrat eau et climat Bassin versant les Usse et ses affluents, et les affluents du Rhône

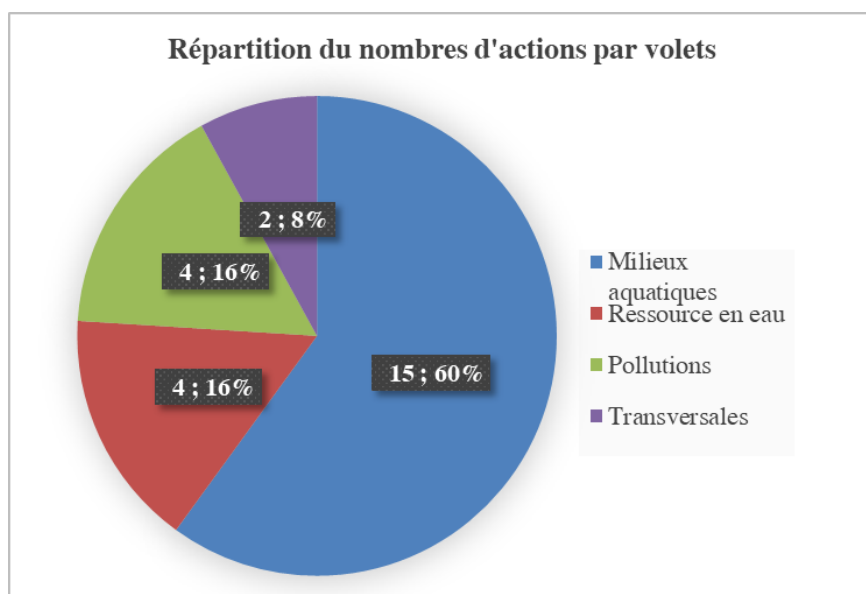
### 2.1. Contribution du contrat aux enjeux eau du SDAGE, du Programme de mesures et du PBAC

Volet	Thèmes du volet	Enjeux SDAGE, actions PAOT (version du 19/01/2026) et autres enjeux territorialisés	Défis territorialisés à relever au regard du PBACC	Actions prévues au contrat	Traité dans le contrat ?	Commentaires
MIA	Cours d'eau : continuité biologique et transit sédimentaire	<p>06 ouvrages (ROE) à traiter : ROE24385, ROE24386, ROE55959; ROE24397, ROE 55961, ROE24396</p> <p>MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments) - 1 ouvrage à traiter sur la masse d'eau "Le Fornant" - Aménager le seul ROE24396 : ouvrage prioritaire bassin</p> <p>MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau - 2 ouvrages à traiter sur les masses d'eau "Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône" - Aménagement du seuil du Castran : ROE24385 (ouvrage prioritaire bassin) et ROE24386 à Frangy</p> <p>MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments) - 3 ouvrages à traiter sur la masse d'eau "Les Petites Ussets" - Aménager ROE55959 pont de la STEP à la Balme de Sillingy - ouvrage prioritaire bassin - Aménager ROE24397 passage de la NS08 à Marlioz (secteur Bonlieu) - ouvrage prioritaire bassin</p>		04 actions	Oui	<p>8 ouvrages traités dont 4 inscrits au PDM</p> <p>Action MIA-MAH-3 : ROE 55959, ROE 55958 et ROE 55955 (Petites Ussets) : les ouvrages sont traités dans une opération plus vaste de restauration et restauration du cours d'eau, en co-maîtrise d'ouvrage avec la CCFU.</p> <p>Action MIA-MAH-4 : ROE24385 et ROE24386 (Castran) : l'action ne peut se faire que si les travaux de restauration du Castran ont été fait à l'aval. D'où le code mesure associé MIA0202 dans le PAOT.</p> <p>Action MIA-MAH-5 : ROE24397 et ROE24398 (Petites Ussets) : l'ouvrage ROE24397 est infranchissable (voile terrain du 06/12/2025 avec fédé de pêche) car zone de refuge thermique. Il serait judicieux de traiter concomitamment. l'ouvrage aval situé à quelques mètres ROE24398. La maîtrise d'ouvrage sera par le CD74 pour l'ouvrage prioritaire ROE24397.</p> <p>Action MIA-MAH-6 : ROE24396 (Fornant) : le scénario de restauration a été validé en 2025 en collaboration avec la commune de Frangy et il est prévu de traiter ce seuil dans le délai de ce contrat.</p>
MIA	Cours d'eau : dégradation morphologique	<p>06 actions déclinent les mesures du PDM</p> <p>MIA0202 - 1 action : Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau sur "Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône" - Restauration morphologique de la plaine de Bonlieu</p> <p>MIA0203 - 3 actions : Réaliser une opération restauration ambitieuse</p> <p>MIA0204 - 2 actions : Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau sur "Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône" - Réaliser des opérations de gestion des atterrissements et de mobilisation de la bande active - Réaliser des opérations visant à améliorer la dynamique des Ussets au niveau des méandres de Mons</p>		03 actions	Partiellement	<p>Action MIA-MAH-1 : Restauration de la Plaine de Bonlieu La restauration de la Plaine de Bonlieu figure au contrat dans sa phase de travaux.</p> <p>Action MIA-MAH-2 : Opération de restauration du Castran dans sa traversée de Frangy Cette action n'est pas ciblée dans le PAOT actuel, toutefois l'état des lieux du futur sdage-pdm 2028-2033, validé en 2025, identifie la pression morphologie à l'origine du risque de non atteinte du bon état des eaux pour cette masse. Une mesure MIA0203 est proposer dans le cadre de l'élaboration du futur pdm 2028-2033.</p> <p>Action MIA-MAH-3 : Aménagement des Petites Ussets : reprofilage et continuité écologique. Cette action n'est pas ciblée dans le PAOT actuel, toutefois l'état des lieux du futur sdage-pdm 2028-2033, validé en 2025, identifie la pression morphologie à l'origine du risque de non atteinte du bon état des eaux pour cette masse. Une mesure MIA0203 est proposer dans le cadre de l'élaboration du futur pdm 2028-2033.</p>
MIA	Zones humides	<p>06 actions Zones humides à traiter</p> <p>MIA0601 - 1 action - Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide - Sur le Fornant : Obtention d'une maîtrise foncière au niveau des Sources du Fornant</p> <p>MIA0602 - 5 actions - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide : - Sur les Petites Ussets : restauration du Marais des Naz et autres actions non définies - Sur les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône : * Restauration de la ZH Etang de Mercanton * Restauration de la ZH Marais de Bovinens - Sur le Fornant : Restauration des Sources du Fornant</p>		03 actions	Partiellement	<p>Action MIA-MAH-7 : Post restauration zones humides de Bovinens, et sources du Flon</p> <p>Action MIA-MAH-8 : Restauration Marais de Challonges</p> <p>Action MIA-MAH-9 : Restauration zones humide Etang de Mercanton</p> <p>Les zones humides ciblées dans le PAOT seront traitées dans ce contrat pour les phases de restauration (Animation foncière avant eu lieu). Seule la zone humide Sources du Fornant ne figure pas dans ce contrat car l'action n'est pas assez mature et la maîtrise foncière est difficile à obtenir.</p>
MIA	Biodiversité	Plan de préservation des écrevisses autochtones et protégées / Document d'Objectifs du site Natura 2000 les ussets FR8201718		01 action	Oui	<p>Action MIA-MAH-10 : Aménagement de zones d'abreuvoirs prioritaires sur les ruisseaux à écrevisses patrimoniales</p> <p>Cette action inscrite au contrat répond aux enjeux de la Directive Habitats Faune Flore qui a permis la désignation du site Natura 2000, au titre des espèces d'intérêt communautaire Ecrevisse à pattes blanches et écrevisse des torrents. Cette action figure dans le DDCOB, code fiche action GH2, sous maîtrise d'ouvrage du Syr'Ussets.</p>
MIA	Lien entre gestion des milieux aquatiques et inondation	SDAGE : délimiter, préserver ou restaurer les Espaces de Bon Fonctionnement (EBF)		-	Non	Espace de liberté délimité sur "Les Ussets" en 2013. Réflexion à engager sur la réactualisation de l'étude existante et pour la réalisation d'une étude de délimitation d'un EBF sur les Petites Ussets.
MIA	Milieu marin	Non concerné		-	Non	Non concerné
RES	Ressources stratégiques pour l'AEP	SDAGE : Zones de sauvegarde à délimiter (tableau SE-A) Non concerné		-	Non	Non concerné
RES	Déséquilibre quantitatif	<p>SDAGE :</p> <p>OP7A - Aucune masse d'eau concernée par des actions relatives au bon état quantitatif OP7B - Bassin versant concerné par des actions pour résorber les déséquilibres quantitatifs et atteindre le bon état</p> <p>07 actions altération du régime hydrologique/Prélèvements d'eau</p> <p>RES0101 - 1 action - Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau : - sur le bassin versant : proposition d'actions pour l'optimisation des usages agricoles de l'eau dans un contexte d'adaptation au changement climatique</p> <p>RES0201 - 1 action - Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture : - sur le bassin versant : opérations d'économies d'eau dans le domaine agricole</p> <p>RES0202 - 4 actions - Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités : - sur le Fornant : * Etude de réduction des volumes prélevés sur le captage de Barbannax_Fornant * Gestion du trop-plein du captage de sous-grille au profit du BV des Ussets - sur le bassin versant : actions d'économie d'eau auprès des particuliers et des collectivités définies dans le PGRI Les Ussets</p> <p>RES1001 - 1 action - Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau sur la ressource : - sur le bassin versant : mise en place du débit réservé et régularisation des prélèvements</p>	Territoire cible PTGE (déf.9) carte 2	1 action	Partiellement	Les actions figurant au PAOT relèvent du PGRI et certaines sont terminées. Elles se poursuivront pour certaines dans le futur PGRI des Ussets. Ainsi, il est prévu une action permettant l'élaboration du futur PGRI qui sera lancée en 2026 : action RES-ECO 2.
POL	STEP	AS0502 - 1 action - Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations >2000 EH) - sur "Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône" : STEP de Frangy - installation de casiers supplémentaires	Territoire cible Dof.13 "Etude des flux de pollutions admissibles" - carte 9	1 action	Partiellement	<p>Action POL-ASS-1 : mise en place de casiers de stockage des boues de la STEP de Frangy</p> <p>Aucun action au contrat n'est prévu pour réaliser une étude des flux de pollutions admissibles car cette action n'est pas mature pour être inscrite dans ce contrat. Cependant, elle peut se mener en parallèle de ce contrat, par le Syr'Ussets, lorsqu'il sera prêt.</p>
SUB	Substances dangereuses (origine agricole, domestique, industrielle)	IND0901 - 1 action - Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur : - sur "Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône" : Action non définie à ce jour , peut-être la STEP Allonier la Callee?			Non	L'enjeu n'est pas assez caractérisé.

## 2.2. Synthèse financière du projet de contrat

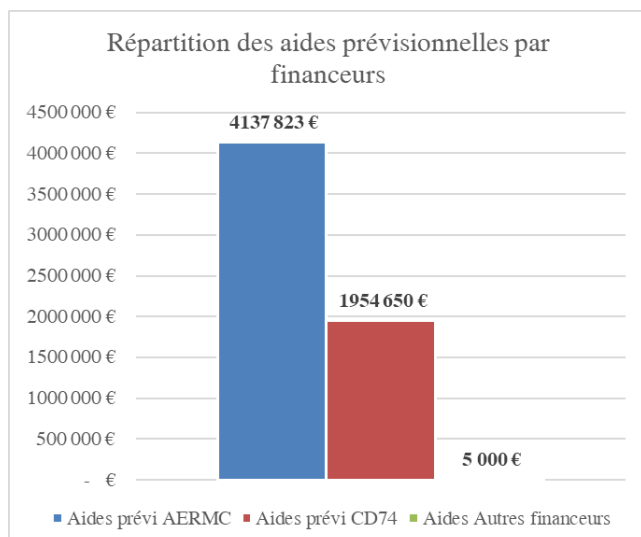
Cette version projet propose un programme d'actions de 25 actions et s'élèverait à un montant total prévisionnel de 8 380 962€ :

Volets du contrat	Nombre d'actions	% actions	Montant total prévi des actions/volets
Milieus aquatiques	15	60%	3 958 690,00 €
Ressource en eau	4	16%	487 163,00 €
Pollutions	4	16%	3 611 000,00 €
Transversales	2	8%	324 109,00 €
<b>Totaux</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>8 380 962 €</b>



Le montant total prévisionnel d'aides publiques s'élèverait à 6 097 473 € et se répartirait de la manière suivante par financeurs :

Montant actions au contrat (version projet)	Aides prévi AERMC	Aides prévi CD74	Aides Autres financeurs	TOTAL PREVI AIDES PUBLIQUES
8 380 962 €	4 137 823 €	1 954 650 €	5 000 €	6 097 473 €



Focus pour l'agence de l'eau :

Type d'aide	Nbre actions	Montant actions	Aides AERMC
Aide classique	21	5 320 462 €	2 899 073 €
Aide solidarité	-	- €	- €
Aide spécifique	4	3 060 500 €	1 238 750 €
<b>Total AERMC</b>	<b>25</b>	<b>8 380 962 €</b>	<b>4 137 823 €</b>
Autre	-	- €	- €
<b>TOTAL CONTRAT</b>	<b>25</b>	<b>8 380 962 €</b>	<b>4 137 823 €</b>

### 2.3. Actions hors contrat

5 actions du programme d'actions initial sont classifiées hors contrat :

Montant actions HORS CONTRAT	Aides prévi AERMC - hors contrat	Aides prévi CD74 - hors contrat	Aides Autres financeurs	TOTAL PREVI AIDES PUBLIQUES - hors contrat
<b>7 362 000 €</b>	<b>2 209 400,00 €</b>	<b>2 166 000,00 €</b>	- €	<b>4 375 400,00 €</b>

POL-SPEA-1	Révision du schéma directeur assainissement	CCUR
POL-SPEA-2	Révision du schéma directeur assainissement	CCPC
POL-SPEA-3	Installation de débitmètres au sortie de chaque STEP	CCPC
POL-ASS-4	Transfert des rejets des STEP de Jonzier et Savigny à Chevrier	CCG
TSV-COM-1	Mise en œuvre de la stratégie de communication du syndicat	Syr'Usse

## 2.4. Indicateurs de suivi du contrat

Les indicateurs sont définis et permettront les bilans annuels et le bilan de fin de contrat.

### → Indicateurs généraux et financiers

Indicateurs généraux	
Montant prévisionnel d'aides publiques / montant prévisionnel total des actions	6 097 473€/ 8 380 962€
Montant de l'enveloppe des aides spécifiques de l'agence prévue / montant prévisionnel des actions relevant des aides spécifiques de l'agence	1 238 750€/ 3 060 500€
NB de réunions de l'instance de gouvernance prévues / réalisées	1 réunion par an, soit 3
NB d'actions aides classiques prévues / réalisées	21/25
NB d'actions aides spécifiques prévues / réalisées	4/25
NB d'actions aides autres prévues / réalisées	
NB d'actions PAOT prévues / réalisées	11 actions PAOT au contrat

### → Indicateurs techniques

Indicateur technique	Contribution à un défi PBACC (à renseigner avec objectif associé)	NB actions – objectifs visés
PTGE à engager	Défi 9 (si territoire cible)	Elaboration du PTGE du bassin versant
Restitution du trop-plein de captage		Restitution trop-plein du captage de Pomery
Linéaires de cours d'eau restaurés	Défi 11	3 actions pour 1 665 ml au total
Surfaces de zones humides restaurées ou préservées	Défi 12	1 action pour 1 ha
Surface désimperméabilisée (m <sup>2</sup> )	Défi 20	1 action de désimperméabilisation d'une cour d'école pour 1400 m <sup>2</sup>
Linéaire de ripisylve restauré		Non connu
Démarche de flux de pollution admissibles	Défi 23 (si territoire cible)	Aucune action mature permettant une inscription dans le contrat
Linéaires de réseaux d'assainissement pour lutter contre les ECP		1 action pour 2000 ml
Stations d'épuration mises en conformité		Travaux de réhabilitation sur 2 stations de traitement
Nombre d'ouvrages prioritaires rendus franchissables		3 ouvrages prioritaires en liste 1: ROE 24385 ; ROE 24397 ; ROE 24396



Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	ASS	Assainissement	
Action	1	Sous-action	0
Intitulé de l'action	POL-ASS-1	Mise en place de casiers de stockage des boues de la STEP de Frangy	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors directive ERU
Défi PBACC	non	0
Autres	oui	Schéma directeur assainissement de la CCUR fait en 2018 et délibéré le 13/12/2022

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	4429	CCUR	
Localisation de l'action	Frangy		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau	6830201	Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	<p><b>Amélioration des performances de la station de traitement de Frangy :</b> Lors de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), la solution technique initialement retenue pour la gestion des boues contenant du cuivre consistait en l'installation d'une centrifugeuse, permettant leur déshydratation et leur chaulage.</p> <p>Cependant, à la suite d'une réévaluation technique du dossier, cette solution a été modifiée. La centrifugeuse a été remplacée par la création de casiers de stockage supplémentaires pour le séchage des boues. Cette nouvelle approche présente plusieurs avantages :</p> <p>Moindre coût à la réalisation et à l'exploitation ;            Solution passive, ne nécessitant aucune consommation énergétique : le séchage s'effectue par percolation verticale naturelle au sein des casiers ;            Utilisation des infrastructures existantes pour l'alimentation des casiers, sans besoin d'aménagements lourds.</p> <p>Compte tenu de ces éléments, la Communauté de Communes Ussets et Rhône (CCUR) a validé la mise en œuvre de cette solution alternative, plus sobre et économiquement avantageuse, en remplacement de la centrifugeuse initialement prévue dans le SDA</p>		
Objectifs	Lutter prioritairement contre les pollutions d'origines domestiques en améliorant le système de traitement notamment du cuivre des boues sans augmenter les capacités de traitement (pas de croissance démographique)		
Descriptif sommaire	<p>La FA du SDA de la CCUR jointe identifie comme prioritaire la gestion des boues de la STEP de Frangy. Ce besoin est renforcé par les contraintes actuelles : faute de capacité suffisante, la CCUR doit transférer régulièrement les boues vers la STEP de Seyssel. Cette solution, validée par la DDT à titre transitoire, engendre des coûts humains et logistiques importants (transferts réalisés par camion / tonneaux plusieurs fois par semaine).</p> <p>L'étude de faisabilité réalisée en 2025 a confirmé la nécessité de créer de nouveaux casiers pour le stockage et le séchage des boues. La forte teneur en cuivre observée impose un curage plus fréquent des casiers existants, rendant l'agrandissement indispensable pour garantir une gestion durable et conforme aux exigences environnementales. L'étude faisabilité indique le besoin de 5 casiers supplémentaires de 100m<sup>2</sup> chacun.</p>		
Indicateurs techniques	Qté de boues traitées TMS	Nombre de réunions, respect des délais, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	06 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	700 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	700 000 €	700 000,00 €	50%	350 000 €
	CD74	700 000 €	700 000,00 €	de 0 à 30% *	jusqu'à 210 000€
Maître d'ouvrage	CCUR	700 000 €	RAC	20%	140 000 €
				<b>Total</b>	700 000 €

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	ASS	Assainissement	
Action	2	Sous-action	0
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>POL-ASS-2</b>	<b>Réfection du collecteur Voie du Tram - Frangy</b>	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	Schéma directeur assainissement de la CCUR fait en 2018 et délibéré le 13/12/2022

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	4429	CCUR	
Localisation de l'action	Musièges - Frangy		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau	6830201	Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Fuites sur le collecteur		
Objectifs	Lutter contre les pollutions et rénover les réseaux vétustes		
Descriptif sommaire	Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) segmente le réseau d'eaux usées (EU) de la route du Tram à Frangy en plusieurs tronçons, chacun associé à des fiches actions spécifiques. Afin de résoudre les problématiques d'eaux parasites dans le réseau et de pertes d'eaux usées dans les Ussets, il est nécessaire de procéder à la réhabilitation complète du réseau sur une longueur de 2 000 mètres linéaires. Cette intervention permettra de mettre en œuvre une action ciblée et globale en faveur de la protection des Ussets. les FA du SDA CCUR sont jointes à ce document. Cette canalisation principale en béton, d'un diamètre 300, très détériorée et poreuse achemine une quarantaine de branchements particuliers soit environ 110 EqH dont 1 EHPAD en cours de construction par la CCUR.		
Indicateurs techniques	2000 ML	Nombre de réunions, respect des délais, réalisation des travaux, réduction taux de fuite	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2027
Durée	24 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	1 500 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	1 500 000 €	960 000,00 €	50%	480 000 €
	CD74	1 500 000 €	1 500 000,00 €	de 0 à 30%*	jusqu'à 450 000€
Maître d'ouvrage	CCUR	1 500 000 €	RAC	38%	570 000 €
	<b>Total</b>				<b>1 500 000 €</b>

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	ASS	Assainissement	
Action	3	Sous-action	0
Intitulé de l'action	POL-ASS-3	Réhabilitation de la STEP de Copponex	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	Schéma directeur d'assainissement datant de 2017

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	60000174006	CCPC	
Localisation de l'action	Copponex		
Masses d'eau	FRDR541a - Les Usse et leurs sources au Creux du Villard inclus		
Code Sandre STEU ou réseau	60974088001	Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Point noir au sein de l'observatoire de la qualité des eaux mené par le Syr'Usse : état écologique et chimique mauvais en 2023 (DCE) et la non-conformité de l'unité de traitement a été relevé en 2022 et 2023.		
Objectifs	Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et améliorer la qualité des eaux des Usse		
Descriptif sommaire	Etude d'impact sera lancée en 2026 et les travaux seront prévu fin 2027. Le projet consisterait à étudier l'amélioration de la capacité de traitement en transformant la technique : supprimer la filtration par héliophytes avec l'installation de biodisques. Cette solution raisonnable en termes d'entretien nécessitera an phase travaux, le refonte des 10 lits d'héliophytes. Cette transformation ne sera pas accompagnée d'une augmentation de la capacité de traitement. Le Syr'Usse poursuivra cette station de prélèvement et de suivi de la qualité des eaux dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau.		
Indicateurs techniques	1500 EH	Nombre de réunions, respect des délais, travaux, mesures et relevés	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2027
Durée	12-24 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	1 200 000 €
Sous-action a	Etude	200 000,00 €
Sous-action b	Travaux	1 000 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	50%	600 000,00 €
	CD74	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	de 0 à 30%*	360 000,00 €
Maître d'ouvrage	CCPC	1 200 000,00 €	RAC	20%	240 000,00 €
				<b>Total</b>	1 200 000,00 €

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	RES	Ressource	
Enjeux	AEP	Alimentation en Eau potable	
Action	1	Sous-action	0
Intitulé de l'action	RES-AEP-1	Mise en conformité normes sanitaires - réservoir AEP du crêt du feu	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
Autres	oui	SDAEP de Clarafond-Arcine

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	SIREN : 200091395		SMEBS
Localisation de l'action	Réservoir du Crêt du Feu, Clarafond-Arcine		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Usse du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	<p>Les réservoirs n'ont pas de traitement et suite aux analyses de 2024, 4 présentent des contaminations bactériologiques sur l'eau brute. 2 réservoirs sont ciblés pour la désinfection : le crêt du feu et la Platière.</p> <p>Pour le réservoir du crêt du feu : 24h d'autonomie soit 1925m3 comptabilisé pour 2000m3 de capacité de stockage.</p> <p>l'étude de faisabilité d'une désinfection commandée en 2025 indique que la technique la plus adaptée est l'électrochloration.</p>		
Objectifs	Sécurisation sanitaire de la ressource en eau potable		
Descriptif sommaire	<p>Mise en place d'une unité d'électrochloration au niveau du stockage de 2x500m3.</p> <p>Mise en conformité article L.1321-4 du code de la santé publique (courrier ARS du 12/08/2024)</p>		
Indicateurs techniques	1000 m <sup>3</sup>	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux, indicateurs et mesures sur la qualité de l'eau	
Calendrier prévisionnel			
Année engagement	2026		
Durée	6 mois		

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	149 500,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	149 500,00 €	149 500,00 €	50%	74 750,00 €
	CD74	149 500,00 €	149 500,00 €	de 0 à 30%*	jusqu'à 44 850€
Moa	SMEBS	149 500,00 €	RAC	20%	29 900,00 €
				<b>Total</b>	149 500,00 €

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	POL	Transversal	
Enjeux	PLUV	Pluvial	
Action	1	Sous-action	0
Intitulé de l'action	POL-PLUV-1	Travaux de désimperméabilisation de la cour d'école "La Donnaz"	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimperméabilisées
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	SIREN 247400872	SIVOS Chessenaz, Clarafond-Arcine, Vanzy	
Localisation de l'action	Clarafond-Arcine		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Usse du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Volonté du SIVOS de déconnecter les eaux pluviales de la cour d'école et de proposer un aménagement paysager pour les écoliers.		
Objectifs	Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères. Adaptation au changement climatique Améliorer la qualité de vie des écoliers		
Descriptif sommaire	Réaliser dans un premier temps une étude d'avant-projet qui permettra de planifier et de calibrer les travaux prévus en 2028. Les ouvrages d'infiltration des eaux pluviales devront majoritairement être réalisées à partir de solution fondée sur la nature : noues végétalisées, jardins de pluie, arbres de pluie, toitures végétalisées, etc. et ne pas être isolés du projet de déconnexion des eaux de pluie.		
Indicateurs techniques	1400 m <sup>2</sup>	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	
Calendrier prévisionnel			
Année engagement	2028		
Durée	12 mois		

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	211 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	211 000,00 €	168 000,00 €	50%	84 000,00 €
	CD74				0,00 €
Maître d'ouvrage	SIVOS Chessenaz, Clarafond-Arcine, Vanzy	211 000,00 €	RAC	60%	127 000,00 €
				<b>Total</b>	211 000,00 €

Identification de l'action					
Volets	RES	Ressource			
Enjeux	ECO	Economie Eau			
Action	1	Sous-action	0	Code service Syr'Usse	RE1
Intitulé de l'action	RES-ECO-1	Installation de la station hydrométrique sur le ruisseau de la Fontanille			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	PGRE 2017-2025 et futur PTGE 2026-2032

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usse	
Localisation de l'action	Savigny		
Masses d'eau	FRDR541b - le Fornant		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Dans le cadre de la restitution du captage de Pomery en période d'étiage, il est nécessaire de mesurer les débits du cours d'eau de restitution.		
Objectifs	Améliorer la qualité des eaux, substituer une perte de prélèvement, augmenter la disponibilité en eau pour le milieu aquatique		
Descriptif sommaire	Pour substituer l'arrêt des rejets des stations de Jonzier et Savigny, il a été convenu avec la CCG, les services de l'Etat et l'agence de l'eau (lors d'une réunion le 18/12/2024), d'arrêter le pompage de la station AEP de Pomery en décalage de la période d'étiage afin d'avoir une résurgence suffisante pour maintenir le débit dans le cours d'eau. Ce nouvel apport pour le milieu sera de meilleure qualité et l'eau plus fraîche et viendra considérablement améliorer la qualité des eaux de ses sous-bassin versant. L'arrêt du pompage est conditionné par l'installation d'une station hydrométrique afin de suivre les débits de la Fontanille. Les mesures iront dans l'observatoire des prélèvements et des usages et serviront pour affiner l'arrêt-l'ouverture du pompage (l'intégration des données dans l'observatoire se fera en 2027).		
Indicateurs techniques	1 Nbre	Respect des délais, validation DREAL, DCE marché, installation matériel, télétransmission serveur	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	06 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	42 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	42 000,00 €	42 000,00 €	70%	29 400,00 €
	CD74	42 000,00 €	42 000,00 €	de 0 à 10%*	jusqu'à 4 000€
Moa	Syr'Usse	42 000,00 €	RAC	20%	8 400,00 €
	<b>Total</b>				<b>41 800,00 €</b>

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 10% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	RES	Ressource			
Enjeux	ECO	Economie Eau			
Action	2	Sous-action	0	Code service Syr'Ussets	RE1
Intitulé de l'action	RES-ECO-2	Accompagnement pour l'élaboration du PTGE du bassin versant des Ussets			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	
PBACC	oui	Défi 9_Cible PTGE
Autres	oui	Bilan du PGRE 2017-2024

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets	
Localisation de l'action	Echelle du bassin versant des Ussets		
Masses d'eau	FRDR11686 - Les Petites Ussets FRDR540 - Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône FRDR541a - Les Ussets et leurs sources au Creux du Villard inclus FRDR541b - le Fornant		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	territoire vulnérable au PBACC et en déficit quantitatif au SDAOL Bilan du PGRE 2017-2024 mitigé notamment sur la baisse des prélèvements en étiage Augmentation de la population, des besoins agricoles, nécessité de sobriété et de proposer un scénario d'adaptation		
Objectifs	Concertation territoriale au partage et à la sobriété des usages de l'eau, dans tous les domaines Rétablir le déficit quantitatif Obtenir un programme d'actions réaliste et faisable permettant de mettre en adéquation les		
Descriptif sommaire	Le Syndicat sera la structure porteuse et animatrice du PTGE, dans la continuité du PGRE précédent. La gouvernance est par ailleurs établie et validée depuis mi-2025. L'étude vise à accompagner le syndicat dans toutes les étapes du PTGE: - état de l'art, synthèse des documents en vigueur, évaluation croisée des programmes précédents et en cours (urbanisme, eau, ressource, etc.) et des données actuelles (consommations, prélèvements, météo, cliamt, etc.) - concertation territoriale : appui pour les ateliers multi-acteurs, restitution et synthèse - établissement des scénarios et du programmes d'actions à retenir, analyse coûts-bénéfices - validations définitives, livrables, programmes d'actions, critères d'évaluation et de suivi		
Indicateurs techniques	1 Nbre	Respect des délais, validation agence, DCE marché, attribution marché, synthèse état de l'art, concertation/atelier, scénarii, programmes d'actions, rapport bilan	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	10-12 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	72 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	72 000,00 €	72 000,00 €	70%	50 400,00 €
	CD74	72 000,00 €	72 000,00 €	0%	0,00 €
Moa	Syr'Ussets	72 000,00 €	RAC	30%	21 600,00 €
				<b>Total</b>	72 000,00 €

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	1	Sous-action	0	Code service Syr'Usse	MA4
Intitulé de l'action	MIA-MAH-1	Restauration écologique de la Plaine de Bonlieu			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
PBACC	non	
Autres	oui	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102		Syr'Usse
Localisation de l'action	Contamine-Sarzin, Sallenôves, Marlioz		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Usse du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Secteur fortement dégradé avec problème d'incision, de présence d'espèces exotiques envahissantes et de remblais illégaux. Le Syndicat a assuré la maîtrise foncière par expropriation, signature de contrat ou achat amiable entre 2019 et 2025.		
Objectifs	Favoriser la recharge sédimentaire par la recherche de mobilité latérale Maintenir un profil en long Diversifier les habitats naturels		
Descriptif sommaire	Poursuite des études préalables et lancement d'une maîtrise d'œuvre (sondages géotechniques et pelle mécanique, analyses des sols, etc.), pour lancement des travaux en fin 2027 à début 2028. Des frais annexes sont aussi prévus afin de sécuriser le chantier, retirer et évacuer les remblais et poursuivre les contentieux.		
Indicateurs techniques	1200 ML	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2027
Durée	12-15 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	913 000,00 €
Sous-action a	Dépenses totales du projet de restauration (réévaluation hauteur remblai et sondage carottage)	900 000,00 €
Sous-action b	Communication relative au projet	5 000,00 €
Sous-action c	Contentieux (honoraires avocat TA et CA et cassation)	8 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	913 000,00 €	913 000,00 €	50%	456 500,00 €
	CD74	913 000,00 €	913 000,00 €	de 0 à 30%*	jusqu'à 273 900€
Moa	Syr'Usse	913 000,00 €	RAC	20%	182 600,00 €
				<b>Total</b>	<b>913 000,00 €</b>

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 10% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	2	Sous-action	0	Code service Syr'Usse	MA8
Intitulé de l'action	MIA-MAH-2	Opération de restauration du Castran dans sa traversée de Frangy (action à conditionner avec MAH4)			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
PBACC	non	Défi 11_Restaure 500 km de cours d'eau
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102		Syr'Usse
Localisation de l'action	Frangy		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Usse du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Le Castran dans sa traversée de Frangy laisse peu de place à la naturalité et au bon fonctionnement hydraulique. La renaturation des berges et un reprofilage permettra de restaurer le cours d'eau.		
Objectifs	Restauration du profil en long, restauration et renaturation des berges dans un contexte urbain, opération classique de restauration de cours d'eau. Sensibilisation des habitants, reconnexion à la rivière.		
Descriptif sommaire	Opération qui s'inscrit dans une opération plus vaste (une première tranche de travaux aura déjà été effectuée par le Syr'Usse dans le cadre de la protection contre les inondations). Cette tranche de travaux s'inscrit en lien avec la restauration du seuil aval de la confluence des Usse.		
Indicateurs techniques	65 ML	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2028
Durée	12 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total TTC*	312 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	312 000,00 €	312 000,00 €	50%	156 000,00 €
	CD74	312 000,00 €	312 000,00 €	de 0 à 30%**	jusqu'à 93 600
Maître d'ouvrage	Syr'Usse	312 000,00 €	RAC	20%	62 400,00 €
				<b>Total</b>	312 000,00 €

\* Subvention sur montant TTC

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	3	Sous-action	0	Code service Syr'Usse	MA9
Intitulé de l'action	MIA-MAH-3	Aménagement des Petites Usse : reprofilage et continuité écologique (ROE 55959; ROE 55958 et ROE 55955)			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)
PBACC	non	Défi 11_Restaurer 500 km de cours d'eau
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102		Syr'Usse
Localisation de l'action	La Balme de Sillingy		
Masses d'eau	FRDR11686 - Les Petites Usse		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	ROE 55 959; ROE 55958 et ROE 55 955
Etat initial - problème rencontré	Sur ce secteur, plusieurs problèmes sont rencontrés : risque inondation suite à une étude hydraulique commandés par les parties prenantes, rupture de continuité écologique de plusieurs ouvrages dont certains sont prioritaires, altération de la morphologie et dégradation des berges (présence d'espèces exotiques envahissantes).		
Objectifs	Lors du COPIL du 26 avril 2023, le scénario le plus ambitieux a été retenu par les parties prenantes et vise à répondre aux enjeux et objectifs suivants: -suppression des obstacles à l'écoulement des eaux et rétablissement de la continuité écologique totale sur ce secteur des Petites Usse -renaturation du cours d'eau et des berges, y compris le traitement de la renouée du japon - non aggravation des conditions hydrauliques en aval de la nouvelle déchetterie. Cet opération vise aussi, en seconde intention à réduire le risque inondation d'une partie de la zone d'activité existante.		
Descriptif sommaire	Opération lancée en 2025 par la notification du marché de Moe attribué à HydrEtudes. Des levés topographiques ont été commandés et réceptionnés en 2025. L'année 2026 sera consacrée à la finalisation de l'animation foncière et les phases suivantes de la Moe, notamment la phase PRO afin de bloquer le montant des travaux et ainsi, lancer la publication du marché de travaux. Ces travaux concernent : le reprofilage du lit des petites usse avec création d'une risberme inondable en rive droite; suppression merlon en rive droite limitant les débordements; réhausse du merlon central; reprise du profil en long sur la totalité du linéaire avec végétalisation;traitement des EEE;aménagement des ouvrages de traversées (pont du crématorium, pont de l'ancienne STEP) pour restaurer la continuité écologique. Le seuil ROE55959 sera totalement effacé.		
Indicateurs techniques	400 ML	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2028
Durée	12 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total TTC*	924 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	924 000,00 €	924 000,00 €	50%	462 000,00 €
	CD74	924 000,00 €	924 000,00 €	de 0 à 30%**	jusqu'à 277 200€
Moa	Syr'Usse	924 000,00 €	RAC	20%	184 800 €
				<b>Total</b>	924 000,00 €

\* Subvention sur montant TTC

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	4	Sous-action	0	Code service Syr'Ussets	MA11
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MIA-MAH-4</b>	<b>Restauration de la continuité écologique - Castran - ROE 24385 et ROE 24386 (action à conditionner avec MAH2)</b>			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration de cours d'eau
PBACC	non	0
Autres	oui	dans la continuité de la fiche-action MAH13

Détails de l'action			
<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>200 012 102</b>		<b>Syr'Ussets</b>
<b>Localisation de l'action</b>	<b>Frangy</b>		
<b>Masses d'eau</b>	FRDR540 - Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône		
<b>Code Sandre STEU ou réseau</b>		<b>Code ouvrage ROE</b>	ROE 24 385 (liste 1) et ROE 24 386
<b>Etat initial - problème rencontré</b>	Seuils infranchissages dont un inscrit sur liste 1		
<b>Objectifs</b>	Restauration de la continuité piscicole Restauration de la continuité sédimentaire en aval du Castran		
<b>Descriptif sommaire</b>	Deux obstacles à la remontée piscicole: -le seuil du pont de la route du Tram (ROE 24 385) de la liste 1 -le confluence avec les Ussets ( ROE 24 386) Aménagement de ces deux obstacles par reprofilage des enrochements. Cette opération s'inscrit dans la continuité des 2 phases de travaux de restauration de berges et de lutte contre les inondations, depuis le pont de l'église, jusqu'à cette confluence avec les Ussets où se trouvent les deux seuils à traiter.		
<b>Indicateurs techniques</b>	2 Nbre	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
<b>Année engagement</b>	<b>2028</b>
<b>Durée</b>	06-08 mois

Coût de l'action		
Investissement	<b>Montant prévisionnel Total TTC*</b>	<b>186 000,00 €</b>

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	<b>AE RMC</b>	186 000,00 €	186 000,00 €	50%	93 000,00 €
	<b>CD74</b>	186 000,00 €	186 000,00 €	de 0 à 30%**	jusqu'à 55 800€
	Société Pêche Val des Ussets	186 000,00 €	186 000,00 €	3%	5 000,00 €
Moa	<b>Syr'Ussets</b>	186 000,00 €	RAC	17%	32 200 €
	<b>Total</b>				<b>186 000,00 €</b>

\* Subvention sur montant TTC

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action				
Volets	MIA	Milieux aquatiques		
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide		
Action	5	Sous-action	0	
Intitulé de l'action	MIA-MAH-5	Etude de scénario (AVP) continuité - ROE 24397 et ROE 24398 - Petites Ussets lieu-dit pont de la RD1508		

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)
PBACC	non	0
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	CD74	
Localisation de l'action	Sallenôves		
Masses d'eau	FRDR11686 - Les Petites Ussets		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	ROE 24397 (liste 1) et ROE 24398
Etat initial - problème rencontré	Seuils infranchissages dont un inscrit sur liste 1		
Objectifs	Restaurer la continuité écologique		
Descriptif sommaire	Ouvrage ROE 24397 prioritaire pour la continuité piscicole inscrit sur la liste 1, sur les Petites Ussets. Le rôle de refuge thermique est avéré par la présence de sources d'eau fraîches en amont du pont. A quelques mètres en aval, se trouve un autre seuil n°ROE24398 sans grande problématique pour la continuité piscicole, mais si le seuil amont n°24397 est aménagé, alors il serait pertinent d'améliorer sa franchissabilité par la pose de blocs en enrochement. Pour rappel, la protection de la route par enrochements de berges a été effectuée par le service des routes du département en 2022-2023 sans travaux sur la continuité.		
Indicateurs techniques	2 Nbre	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2027
Durée	08-10 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	50 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	50 000,00 €	50 000,00 €	50%	25 000,00 €
Moa	CD74	50 000,00 €	RAC	50%	25 000,00 €
				<b>Total</b>	50 000,00 €

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	6	Sous-action	0	Code service Syr'Ussees	MA13
Intitulé de l'action	MIA-MAH-6	Restauration de la continuité écologique - Fornant - ROE 24 396 - passage à gué et amélioration de l'ouvrage ROE 24 395			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0202 Réalisation une opération classique de restauration d'un cours d'eau
PBACC	non	0
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102		Syr'Ussees
Localisation de l'action	Frangy		
Masses d'eau	FRDR541b - le Fornant		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	ROE 24 396 (liste 2) ROE 24 395
Etat initial - problème rencontré	Le seuil ROE 24 396 dit du passage à gué est infranchissable en raison de la présence en travers du cours d'eau, de la conduite d'AEP de la commune de Frangy. Cette conduite est vitale pour Frangy car elle alimente toute la commune depuis la source de la Barbannaz. Un autre seuil situé à 100m en aval (ROE 24 395), a été diagnostiqué comme limitant.		
Objectifs	Restaurer la continuité écologique Réalisation en concertation avec la commune de Frangy qui assurera la réparation/dévoisement de la canalisation d'AEP à l'origine de la rupture de continuité écologique sur le Fornant		
Descriptif sommaire	L'action comprend la maîtrise foncière, la Moe, l'installation du chantier, et l'aménagement de deux seuils, dont le seuil dit "passage à gué" reconnu par l'OFB. L'autre seuil ROE 24 395 subira des travaux légers d'amélioration. Ces successions d'ouvrage sont traités en même temps, par du décapage, déblais et enrochement libre, avec reprise de berge et replantation de cordon rivulaire. La renouée sera aussi éliminée.		
Indicateurs techniques	2 Nbre	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2027
Durée	06-08 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total TTC*	192 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	192 000,00 €	192 000,00 €	50%	96 000,00 €
	CD74	192 000,00 €		de 0 à 30%**	jusqu'à 57 600€
Moa	Syr'Ussees	192 000,00 €	RAC	20%	96 000,00 €
				<b>Total</b>	192 000,00 €

\* Subvention sur montant TTC

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	7	Sous-action	0	Code service Syr'Usse	MA16 et MC FLON
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MIA-MAH-7</b>	<b>Poursuite des interventions post-restauration hydraulique pour les zones humides de Bovinens (Usinens) et Sources du Flon (Vers)</b>			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0602 Réalisation une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	0
Autres	oui	PGSZH

Détails de l'action		
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usse
Localisation de l'action	Usinens et Vers	
Masses d'eau	FRDR540 - Les Usse du Creux du Villard exclu au Rhône et FRDR541b - Le Fornant	
Code Zone Humide	74ASTERS0350 (Bovinens) et 74ASTERS1068 (Sources Flon)	
Etat initial - problème rencontré	Suite aux travaux de restauration engagés en 2023, les effets et évaluations des deux sites ne sont pas satisfaisants. Il est nécessaire de poursuivre quelques actions de restauration pour obtenir des résultats probants.	
Objectifs	Retrouver un marais fonctionnel d'un point de vue hydraulique et écologique. Zones Humides prioritaires au plan de gestion stratégique	
Descriptif sommaire	Poursuite des travaux de restauration engagés en 2023 pour les deux sites : réouverture de milieux, restauration et ajustement hydraulique des écoulements, re-creusement/adaptation de la mare	
Indicateurs techniques	8106 m <sup>2</sup>	Respect des délais, DCE travaux, réalisation des travaux, évaluation suivi rhoméo flore et bilan global de la restauration

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total TTC *	15 000 €
Sous-action a	Post restauration ZH Bovinens	7 000,00 €
Sous-action b	Post restauration ZH sources du Flon	8 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	15 000 €	15 000,00 €	50%	7 500 €
	CD74	15 000 €		de 0 à 30%**	jusqu'à 4 500€
Moa	Syr'Usse	15 000 €	RAC	20%	3 000 €
			<b>Total</b>		15 000 €

\* Subvention sur le montant TTC

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	8	Sous-action	0	Code service Syr'Ussets	MA17
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MIA-MAH-8</b>	<b>Poursuite des interventions post restauration hydraulique du Marais de Challonges (Challonges)</b>			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	0
Autres	oui	PGSZH

Détails de l'action		
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets
Localisation de l'action	Challonges	
Masses d'eau	FRDR540 - Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône	
Code Zone Humide	74ASTERS0049	
Etat initial - problème rencontré	Suite aux travaux de restauration engagés en 2023, les effets et évaluations des deux sites ne sont pas satisfaisants. Il est nécessaire de poursuivre quelques actions de restauration pour obtenir des résultats probants.	
Objectifs	Retrouver un marais fonctionnel d'un point de vue hydraulique et écologique	
Descriptif sommaire	Suite des travaux de restauration pour 2 années supplémentaires (réouverture et dessouchage) Suivi des effets et efficacité des travaux de la restauration hydraulique pour adaptation des régimes d'écoulements et de gestion de la vanne manuelle : suivi de la nappe par les piézomètres, espèces patrimoniales et rhoméo flore.	
Indicateurs techniques	28602 m <sup>2</sup>	Respect des délais, DCE travaux, réalisation des travaux, évaluation suivi rhoméo flore et bilan global de la restauration

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	24 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total TTC *	20 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	20 000 €	20 000,00 €	50%	10 000 €
	CD74	20 000 €		de 0 à 30%**	jusqu'à 6 000€
Moa	Syr'Ussets	20 000 €	RAC	20%	4 000 €
				<b>Total</b>	<b>20 000 €</b>

\* Subvention sur le montant TTC

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	9	Sous-action	0	Code service Syr'Ussets	MA18
Intitulé de l'action	MIA-MAH-9	Restauration du fonctionnement hydrologique de l'étang de Mercanton (Groisy)			

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	MIA0602 Réalisation une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
Autres	oui	PGSZH

Détails de l'action		
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets
Localisation de l'action	Groisy	
Masses d'eau	FRDR541a - Les Ussets et leurs sources au Creux du Villard inclus	
Code Zone Humide	74ASTERS0599	
Etat initial - problème rencontré	La zone humide est située en tête de bassin versant des Ussets, et à cheval sur le BV du Fier. Elle comporte un remblai historique (datant des années 70) qui a totalement dégradé et supprimé les fonctionnalités hydrauliques de ce marais. La commune de Groisy, dans le cadre du Contrat de Rivières 2014-2019 manifesté un fort intérêt à vouloir restaurer ce marais et retirer le remblai. Avec la fusion des intercommunalités, des communes et la prise de compétence GEMAPI, le Syr'Ussets a pu confirmer la priorité de restauration de ce site dans son PGSZH en 2021. Entre 2022 et 2025, le syndicat a pu acheter la totalité des parcelles.	
Objectifs	Restaurer les fonctionnalités hydrauliques du marais, restaurer et recréer des habitats, valoriser le site et le reconnecter aux trames vertes et bleues.	
Descriptif sommaire	Etudes préalables pour sonder le remblai, topographie du site, étude hydrogéologique complémentaire pour transfert de remblai à proximité), retrait d'un remblai de 11 100m3 avec traitement et évacuation des matériaux, gestion des exutoires, reprofilage des terrains, création de micro-habitats (mares) et réouverture de milieux. Ce projet nécessite un dossier loi sur l'eau, une déclaration préalable de travaux, un état initial pré et post travaux. Un suivi en année n+1 est aussi prévu (analyses des eaux superficielles et rhoméoflore). En interne, il est également prévu de valoriser ce projet par un retour d'expérience, visite pour experts, faire de la documentation et mettre en valeur le projet (vidéo notamment).	
Indicateurs techniques	1 Ha	Respect des délais, DCE travaux, autorisations réglementaires, réalisation des travaux, évaluation suivi rhoméo flore et bilan global de la restauration, outils de com et valorisation

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2027
Durée	12 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	390 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	390 000,00 €	390 000,00 €	50%	195 000,00 €
	CD74	390 000,00 €		de 0 à 30%**	jusqu'à 117 000€
Moa	Syr'Ussets	390 000,00 €	RAC	20%	78 000,00 €
				<b>Total</b>	390 000,00 €

\*\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	10	Sous-action	0	Code service Syr'Usse	MA21
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MIA-MAH-10</b>	<b>Aménagement de zones d'abreuvoirs prioritaires sur les ruisseaux à écrevisses patrimoniales</b>			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
Autres	oui	RBioD00180 "Les Usse et ses affluents" RBioD00651 "Le Trainant et le Parnant"

Détails de l'action		
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usse
Localisation de l'action	Ruisseaux du Flon, Trainant, Marsin, Saint Pierre et Moulin d'Héry	
Masses d'eau	Le Fornant, Les Usse du Creux du Villard exclu au Rhône, Affluents du Rhône	
Etat initial - problème rencontré	Secteurs en réservoirs biologiques présentant des dégradations de la qualité des eaux par abreuvement du bétail direct au cours d'eau. Ces secteurs sont jugés prioritaires car ils hébergent des populations d'écrevisses patrimoniales : écrevisses à pattes blanches et écrevisses des torrents.	
Objectifs	Améliorer la qualité des eaux et renforcer, préserver les populations d'écrevisses patrimoniales.	
Descriptif sommaire	<p>Aménagements des bords de cours d'eau et berges sur les secteurs en priorité 1 suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marsin (2 abreuvoirs) - Chêne en Semine</li> <li>- Flon (1 abreuvoir) - Vers</li> <li>- Trainant (2 abreuvoirs) - Clarafond-Arcine</li> <li>-Moulin d'Héry (1 abreuvoir) - Chessenaz</li> </ul> <p>En priorité 2 car la population d'écrevisses des torrents doit se reconstituer avant intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Saint Pierre (2 abreuvoirs à partir de 2028 et après accord fédération de pêche) sur Chessenaz</li> </ul> <p>L'opération comprend de l'animation patrimoniale et foncière (en régie), un diagnostic complet du tronçon (en régie) et le recours à une entreprise de travaux spécialisés avec la technique la plus adaptée. L'opération se fait en collaboration avec les agriculteurs et la fédération de pêche.</p>	
Indicateurs techniques	8 Nbre	Respect des délais, DCE travaux, autorisations réglementaires, réalisation des travaux

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC*	94 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	94 000,00 €	94 000,00 €	80%	75 200,00 €
	CD74	94 000,00 €		0%	0,00 €
Moa	Syr'Usse	94 000,00 €	RAC	20%	18 800,00 €
				<b>Total</b>	94 000,00 €

\* Subvention sur montant TTC

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	11	Sous-action	a	Code service Syr'Usse	MA22
Intitulé de l'action	MIA-MAH-11a	Elaboration du plan de gestion et de restauration de la ripisylve - Etudes			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usse	
Localisation de l'action	Echelle du syndicat		
Masses d'eau			
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Le syndicat doit mettre à jour son plan de gestion des boisements de berges datant de 2015. Par ailleurs, la DIG doit être renouvelée, en tenant compte de ce plan de gestion révisé.		
Objectifs	Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau, préserver la biodiversité aquatiques et la trame vert et bleue		
Descriptif sommaire	Le Syr'Usse révisera son plan de gestion entre 2025 et 2026, et renouvellera sa DIG entre 2026 et 2027 en même temps. Cette FA est menée de concert avec celle relevant de la révision du plan de gestion de lutte contre les EEE. Il a été décidé de mener la mise à jour du plan de gestion en interne, ce travail a débuté en 2025. Environ 50j sont prévus, réparti entre le technicien de rivières et la direction. De plus, le syndicat accueille un apprenti pour réaliser le terrain de la mise à jour et la rédaction du plan de gestion. Le recours à un bureau d'études pour la révision, dépôt de la demande de DIG auprès des services de l'Etat est nécessaire.		
Indicateurs techniques	1 Nbre	Respect des délais, DCE DIG, notification du marché de DIG, cartographie, analyses des résultats de l'état de fonctionnalité de la ripisylve, programmation des interventions de gestion et de restauration, chiffrage, CR réunions	
Calendrier prévisionnel			
Année engagement	2026		
Durée	18 mois		

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	56 250,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	56 250,00 €	56 250,00 €	50%	28 125,00 €
	CD74	56 250,00 €		0%	0,00 €
	Syr'Usse	56 250,00 €	RAC	50%	28 125,00 €
	<b>Total</b>				<b>56 250,00 €</b>

Identification de l'action		
Volets	MIA	Milieux aquatiques
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide
Action	11	Sous-action b
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MIA-MAH-11b</b>	<b>Mise en œuvre du plan de gestion et de restauration de la ripisylve - Travaux</b>

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usses	
Localisation de l'action	Echelle du syndicat		
Masses d'eau			
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Le syndicat doit mettre à jour son plan de gestion des boisements de berges datant de 2015. Cela servira de base au renouvellement de sa DIG qui interviendra au début d'année 2026.		
Objectifs	Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau, préserver la biodiversité aquatiques et la trame vert et bleue		
Descriptif sommaire	Le Syr'Usses révisera son plan de gestion entre 2025 et 2026, et renouvellera sa DIG entre 2026 et 2027. Les actions proposées débiteront donc en 2028. Détails sous action a : futurs besoins financiers pour des tronçons prioritaires du plan de gestion (non connue à ce jour, mais dans la continuité du plan de gestion précédent) et plafonnés Détails sous action b : nbre de jours dédiés à la mission, soit 25j du technicien de rivières + une prestation externe de stagiaire ou apprenti Détails sous action c : communication dédiée spécialement à cette thématique		
Indicateurs techniques	10000 ML	Respect des délais, DCE travaux, réalisation des travaux, conformité Plan de gestion	
Calendrier prévisionnel			
Année engagement	2028		
Durée	12 mois		

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	68 500,00 €
Sous-action a	Travaux de gestion (estimation sur la base de 2025)	50 000,00 €
Sous-action b	jours dédiés à la mission	15 500,00 €
Sous-action c	Communication dédiée à l'opération	3 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	68 500,00 €	68 500,00 €	30%	20 550,00 €
	CD74	68 500,00 €		0%	0,00 €
	Syr'Usses	68 500,00 €	RAC	70%	47 950,00 €
	<b>Total</b>				68 500,00 €

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	12	Sous-action	a	Code service Syr'Ussets	MA24
Intitulé de l'action	MIA-MAH-12a	Bilan et révision du plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes - Etudes			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
Autres	oui	Plan de gestion de lutte contre les EEE (validé en 2021) et māj ZH en 2025

Détails de l'action		
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets
Localisation de l'action	Echelle du syndicat	
Masses d'eau	Les Petites Ussets, Le Fornant, Les Ussets de leurs sources au creux du Villard inclus, Affluents du Rhône	
Code Zone Humide	74ASTERS0599,0686, 0074, 0075, 2797, 0049, 0209, 1081, 2577, 0212, 0268, 1068, 0210, 0350, 2790, 1108, 0616	
Etat initial - problème rencontré	Le Syr'Ussets mène depuis 2015 des actions de lutte contre les plantes invasives. Un plan de gestion a permis de calibrer l'intervention sur des secteurs prioritaires, couplé à un projet de financement INTERREG entre 2018 et 2022 pour tester de nouvelles techniques innovantes. Le plan de gestion validé en 2021, a été mis à jour en 2025 pour tenir compte des EEE en zones humides. Le plan de gestion s'arrête fin 2026 et pour éviter une année blanche d'intervention, il est nécessaire de faire le bilan et de réviser le plan de gestion actuel.	
Objectifs	Eviter la prolifération, contenir, voire éradiquer les foyers d'espèces exotiques envahissantes sur les sites prioritaires cours d'eau et zones humides pour préserver la biodiversité des milieux aquatiques.	
Descriptif sommaire	Recours à un prestataire extérieur dès l'automne 2026, qui réalisera le bilan technico-financier et cartographique du programme de lutte. Synthèse des moyens de lutte et des résultats. Une proposition et priorisation d'actions seront ensuite exposées au syndicat pour une validation au plus tard mars-avril 2027, de sorte de pouvoir reprendre les chantiers et sites de lutte nouvellement défini. Ce plan de gestion sera intégré dans la future DIG.	
Indicateurs techniques	1 Nbre	Respect des délais, DCE, notification du marché d'étude, rapport bilan, cartographie de révision, nouvelle programmation d'intervention, rapport de révision du plan de gestion

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	8 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC*	32 000,00 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moe	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	32 000 €	32 000 €	50%	16 000 €
	CD74	32 000 €		0%	0 €
	Syr'Ussets	32 000 €	RAC	50%	16 000 €
	<b>Total</b>				<b>32 000 €</b>

\* Subvention sur le montant TTC

Identification de l'action					
Volets	MIA	Milieux aquatiques			
Enjeux	MAH	Milieu Aquatique et Humide			
Action	12	Sous-action	b	Code service Syr'Ussets	MA24
Intitulé de l'action	MIA-MAH-12b	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes - Travaux			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
Autres	oui	Plan de gestion de lutte contre les EEE (validé en 2021) et mäj ZH en 2025

Détails de l'action		
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets
Localisation de l'action	Echelle du syndicat	
Masses d'eau	Les Petites Ussets, Le Fornant, Les Ussets de leurs sources au creux du Villard inclus, Affluents du Rhône	
Code Zone Humide	74ASTERS0599,0686, 0074, 0075, 2797, 0049, 0209, 1081, 2577, 0212, 0268, 1068, 0210, 0350, 2790, 1108, 0616	
Etat initial - problème rencontré	Le Syr'Ussets mène depuis 2015 des actions de lutte contre les plantes invasives. Un plan de gestion a permis de calibrer l'intervention sur des secteurs prioritaires, couplé à un projet de financement INTERREG entre 2018 et 2022 pour tester de nouvelles techniques innovantes. Dès lors, le Syr'Ussets se concentre sur les têtes de bassin versant et fronts de colonisation pour éviter la propagation sur les secteurs sains. Les zones humides, principalement concernées par le solidage, font aussi l'objet de technique de lutte et sont concernées par cette opération.	
Objectifs	Eviter la prolifération, contenir, voire éradiquer les foyers d'espèces exotiques envahissantes sur les sites prioritaires cours d'eau et zones humides pour préserver la biodiversité des milieux aquatiques.	
Descriptif sommaire	<p><u>Détails sous action a (Flore ZH)</u> : 11 838m<sup>2</sup> traités/an en moyenne, par arrachage et débroussaillage. Espèces principales visées : solidage géant et balsamine de l'himalaya</p> <p><u>Détails sous action b (cours d'eau)</u>: secteurs prioritaires Ussets Amont, Petites Ussets, bassin versant du Fornant et affluents du Rhône. Env par an: 10 000m<sup>2</sup> et 40 000ml.</p> <p><u>Détails sous action c (Formation pour le BTP et les socio-professionnels du territoire)</u> : poursuite de l'offre de formation déjà dispensée en 2025 et qui fut une réussite. Prévision pour 2026 et 2028. De la communication est aussi prévue et dédiée à cette opération : expo, kakémonos, vidéos, etc.</p> <p><u>Détails sous actions d (Dépenses de personnel associées aux opérations)</u> : nbre de jours dédiés à la mission réparti entre le technicien de rivières (cours d'eau) et la chargée de projets zones humides et tenant compte des frais environnés.</p>	
Indicateurs techniques	45000 m <sup>2</sup>	Respect des délais, DCE et BC du marché de travaux, PV de réception des travaux, surfaces traitées, évaluation des formations, nombres de participants, outils de com' créés, FDR technique pour les jours des agents

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC*	246 000,00 €
Sous-action a	Flore/zones humides	45 000 €
Sous-action b	Flore / cours d'eau	144 000 €
Sous-action c	Formation à destination du BTP / Communication spécifique	17 000 €
Sous-action d	Dépenses de personne associées à l'opération	40 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	246 000 €	246 000 €	50%	123 000 €
	CD74	246 000 €		0%	0 €
	Syr'Ussets	246 000 €	RAC	50%	123 000 €
				<b>Total</b>	246 000 €

\* Subvention sur le montant TTC

Identification de l'action					
Volets	TSV	Milieux aquatiques			
Enjeux	SUIV	Surveillance environnementale			
Action	1	Sous-action	0	Code service Syr'Ussets	QL1
Intitulé de l'action	TSV-SUIV-1	Suivi de la qualité des eaux (DCE)			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	0
Autres	non	

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102		Syr'Ussets
Localisation de l'action	Echelle du syndicat		
Masses d'eau	Les Petites Ussets, Le Fornant, Les Ussets de leurs sources au creux du Villard inclus, Les Ussets du creux du Villard exclus au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Depuis 2020, le Syr'Ussets a mis en place un suivi de la qualité des eaux, dans le cadre réglementaire de la DCE. Des pressions persistent toujours et des efforts ont été fournis par les gestionnaires. Il est important de continuer le suivi pour mesurer les effets sur les cours d'eau.		
Objectifs	Les dernières campagnes de suivi ont pu mettre en évidence des tensions et pressions sur le milieu aquatique. Le problème de qualité des eaux est porté à connaissance des services et élus locaux pour qu'ils mettent en place des mesures correctives et de suppressions des pollutions. Cela se traduit par des réunions de comité de pilotage une fois par an, des réunions régulières avec les services techniques en charge de l'assainissement et des plaquettes diffusées à l'attention des élus locaux.		
Descriptif sommaire	Pour ce contrat, seules les stations prioritaires seront mesurées. Chaque suivi et stations sont validés en comité de pilotage lorsque les résultats sont dévoilés. Pour rappel, subvention sur 2 ans, pour 2-4 campagnes annuelles. Ainsi pour le Syr'Ussets dépôt de subvention 2026-2027, puis 2028-2029. Chaque année, il peut y avoir entre 15 et 20 points de prélèvements, réparti sur tout le bassin versant des Ussets.		
Indicateurs techniques	Nbre de résultats d'analyse mise en	Nbre	Respect des délais, DCE et BC des campagnes de suivi, rapport, fiches d'analyses, réunion de COPIL

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC *	220 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financiers et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	220 000 €	220 000,00 €	70%	154 000 €
	CD74	220 000 €		0%	0 €
	Syr'Ussets	220 000 €	RAC	30%	66 000 €
	<b>Total</b>				220 000 €

\* Subvention sur le montant TTC

Identification de l'action					
Volets	MIA	Transversal			
Enjeux	ANIM	Animation			
Action	1	Sous-action	a	Code service Syr'Ussets	PL1
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MIA-ANIM-1a</b>	<b>Pilotage du contrat - Missions Milieux aquatiques</b>			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	PTGE des Ussets, PGSZH, PGBB, PEE, etc.

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets	
Localisation de l'action		Echelle du syndicat	
Masses d'eau		Les Petites Ussets, Le Fornant, Les Ussets de leurs sources au creux du Villard inclus, Les Ussets du creux du Villard exclus au Rhône, les affluents du Rhône	
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré			
Objectifs	Suivi, animation, pilotage, prospectives, évaluation, veille juridique Veille et prise en compte des enjeux liés aux milieux aquatiques et à l'aménagement du territoire, réalisation des opérations et projets de préservation des milieux aquatiques Animation, coordination et pilotage du projet de territoire de gestion de l'eau Communication, concertation, sensibilisation des acteurs		
Descriptif sommaire	Au regard des enjeux du territoire et des projets portés, dans le cadre entre autres du futur contrat eau et climat, le Syr'Ussets porte les missions suivantes : -préservation et restauration des <b>milieux aquatiques</b> (zones humides, cours d'eau, continuité, gestion sédimentaire, aménagement du territoire), suivi de la qualité des eaux, à raison d'environ 1 449j réparti sur les 3 ans du contrat et au moins 4 agents. Pour mener ces missions, le syndicat a recours à des dépenses complémentaires : prestations de service (apprentissage, stagiaire, études). Le montant de la fiche-action tient compte des coûts salariaux, des frais environnés, de dépenses externes, pour les 3 années.		
Indicateurs techniques	4,65 ETP	nombre de jours/missions, feuille de route technique et financière, solde des subventions	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	459 940 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	459 940 €	459 940 €	70%	321 958 €
	CD74	459 940 €		0%	0 €
	Syr'Ussets	459 940 €	RAC	30%	137 982 €
	<b>Total</b>				459 940 €

Identification de l'action					
Volets	RES	Transversal			
Enjeux	ANIM	Animation			
Action	1	Sous-action	b	Code service Syr'Usse	PL1
Intitulé de l'action	RES-ANIM-1b	Pilotage du contrat - Missions Partage de la ressource en eau			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	PTGE des Usse, PGSZH, PGBB, PEE, etc.

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usse	
Localisation de l'action	Echelle du syndicat		
Masses d'eau	Les Petites Usse, Le Fornant, Les Usse de leurs sources au creux du Villard inclus, Les Usse du creux du Villard exclus au Rhône, les affluents du Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré			
Objectifs	Suivi, animation, pilotage, prospectives, évaluation, veille juridique Veille et prise en compte des enjeux liés aux milieux aquatiques et à l'aménagement du territoire, réalisation des opérations et projets de préservation des milieux aquatiques Animation, coordination et pilotage du projet de territoire de gestion de l'eau Communication, concertation, sensibilisation des acteurs		
Descriptif sommaire	Au regard des enjeux du territoire et des projets portés, dans le cadre entre autres du futur contrat eau et climat, le Syr'Usse porte les missions suivantes : -animation, coordination de la gestion concertée et du <b>partage de l'eau</b> , à raison d'environ 623j sur la durée du contrat, réparti entre 2 agents. Pour mener ces missions, le syndicat a recours à des dépenses complémentaires : prestations de service (apprentissage, stagiaire, études). Le montant de la fiche-action tient compte des coûts salariaux, des frais environnés, de dépenses externes, pour les 3 années.		
Indicateurs techniques	2 ETP	nombre de jours/missions, feuille de route technique et financière, solde des subventions	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	223 663 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	223 663 €	223 663 €	70%	156 564 €
	CD74	223 663 €		0%	0 €
	Syr'Usse	223 663 €	RAC	30%	67 099 €
				<b>Total</b>	223 663 €

Identification de l'action					
Volets	TSV	Transversal			
Enjeux	ANIM	Animation			
Action	1	Sous-action	c	Code service Syr'Usse	PL1
Intitulé de l'action	TSV-ANIM-1c	Pilotage du contrat - Missions Gouvernance			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	PTGE des Usse, PGSZH, PGBB, PEE, etc.

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Usse	
Localisation de l'action	Echelle du syndicat		
Masses d'eau	Les Petites Usse, Le Fornant, Les Usse de leurs sources au creux du Villard inclus, Les Usse du creux du Villard exclus au Rhône, les affluents du Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré			
Objectifs	Suivi, animation, pilotage, prospectives, évaluation, veille juridique Veille et prise en compte des enjeux liés aux milieux aquatiques et à l'aménagement du territoire, réalisation des opérations et projets de préservation des milieux aquatiques Animation, coordination et pilotage du projet de territoire de gestion de l'eau Communication, concertation, sensibilisation des acteurs		
Descriptif sommaire	Au regard des enjeux du territoire et des projets portés, dans le cadre entre autres du futur contrat eau et climat, le Syr'Usse porte les missions suivantes : - pilotage et <b>gouvernance</b> à l'échelle du bassin versant, à raison d'environ 264j pour la durée du contrat. Pour mener ces missions, le syndicat a recours à des dépenses complémentaires : prestations de service (apprentissage, stagiaire, études). Le montant de la fiche-action tient compte des coûts salariaux, des frais environnés, de dépenses externes, pour les 3 années.		
Indicateurs techniques	0,3 ETP	nombre de jours/missions, feuille de route technique et financière, solde des subventions	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	104 109 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	104 109 €	104 109 €	70%	72 876 €
	CD74	104 109 €		0%	0 €
	Syr'Usse	104 109 €	RAC	30%	31 233 €
			<b>Total</b>		104 109 €

### 3. Actions hors contrat

Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	SPEA	Assainissement	
Action	1	Sous-action	0
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>POL-SPEA-1</b>	<b>Révision du schéma directeur assainissement</b>	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
Défi PBACC	non	0
Autres	non	Schéma directeur assainissement de la CCUR fait en 2018 et délibéré le 13/12/2022

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	4429	CCUR	
Localisation de l'action	Echelle de l'EPCI		
Masses d'eau	FRDR540 - Les Ussets du Creux du Villard exclu au Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré			
Objectifs	Lutter contre les pollutions d'origines domestiques en planifiant les futurs travaux et en répondant aux nouveaux enjeux du territoire		
Descriptif sommaire	Recensement des besoins des communes fin 2025; notification du BE début 2026 Mise à jour pour obtenir un programme de travaux visant à raccorder l'existant en priorité. Mise à jour du plan de zonage		
Indicateurs techniques	1 Nbre	Nombre de réunions, rapports intermédiaires et finaux, respect des délais	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	6-8 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	30 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/ RAC	Montant aide
	AE RMC	30 000 €	30 000,00 €	50%	15 000 €
	CD74	30 000 €	30 000,00 €	de 0 à 30% *	jusqu'à 9 000€
Maitre d'ouvrage	CCUR	30 000 €	RAC	20%	6 000 €
				<b>Total</b>	<b>30 000 €</b>

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	SPEA	Assainissement	
Action	2	Sous-action	0
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>POL-SPEA-2</b>	<b>Révision du schéma directeur assainissement</b>	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	Schéma directeur d'assainissement datant de 2017

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	60000174006	CCPC	
Localisation de l'action	Echelle de l'EPCI		
Masses d'eau	FRDR541a - Les Ussets et leurs sources au Creux du Villard inclus		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Précédent schéma arrivant à échéance		
Objectifs	Lutter contre les pollutions d'origines domestiques en planifiant les futurs travaux et en répondant aux nouveaux enjeux du territoire		
Descriptif sommaire	Recensement des besoins des communes fin 2025; notification du BE début 2026 Mise à jour pour obtenir un programme de travaux visant à raccorder l'existant en priorité. Mise à jour du zonage		
Indicateurs techniques	1 Nbre	Nombre de réunions, respect des délais, rapports intermédiaires et finaux	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	18 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	90 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	90 000,00 €	90 000,00 €	50%	45 000,00 €
	CD74	90 000,00 €	90 000,00 €	de 0 à 30%*	jusqu'à 27 000€
Maître d'ouvrage	CCPC	90 000,00 €	RAC	20%	18 000,00 €
				<b>Total</b>	90 000,00 €

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	SPEA	Assainissement	
Action	3	Sous-action	0
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>POL-SPEA-3</b>	<b>Installation de débitmètres au sortie de chaque STEP</b>	

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	SDAEP

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	60000174006		CCPC
Localisation de l'action		Echelle de l'EPCI	
Masses d'eau		FRDR541a - Les Ussets et leurs sources au Creux du Villard inclus	
Code Sandre STEU ou réseau	Vovray : 060974313001 Sappey : 060974259001 Menthonnex : 060974177001 Villy le B : 060974306001 Copponex : 060974088001 Cercier : 060974051001	Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Pas de connaissance des débits des rejets de STEP, en sortie des ouvrages		
Objectifs	Améliorer les connaissances sur l'état de la ressource en eau et du milieu récepteur		
Descriptif sommaire	Installer pour chacune des 8 STEP de la CCPC, un débitmètre. Les données seront transmises au syndicat afin d'alimenter son observatoire des prélèvements et des usages. STEP concernées des communes : Le Sappey, Vovray en Bornes, Villy le Bouveret, Copponex, Cercier, Cernex lieu-dit la Motte		
Indicateurs techniques	8 Nbre	Respect des délais, installation des débitmètres, mesures et relevés, convention d'échanges de données	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	12-15 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	100 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	100 000,00 €	100 000,00 €	50%	50 000,00 €
	CD74	100 000,00 €	100 000,00 €	de 0 à 30%*	jusqu'à 30 000€
Moa	CCPC	100 000,00 €	RAC	20%	20 000,00 €
	<b>Total</b>				<b>100 000,00 €</b>

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action			
Volets	POL	Pollution	
Enjeux	ASS	Assainissement	
Action	4	Sous-action	0
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>POL-ASS-4</b>	<b>Transfert des rejets des STEP de Jonzier et Savigny à Chevrier</b>	

En lien avec		
PDM 2022-2027	oui	Mesure assainissement du futur PDM 2028-2032
PBACC	non	0
Autres	oui	Schéma directeur d'assainissement et plan de zonage

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	74917		CCG
Localisation de l'action		Echelle de l'EPCI	
Masses d'eau		FRDR541b - le Fornant	
Code Sandre STEU ou réseau	06 08 74 144 001 RESEAUX JONZIER 06 08 74 260 001 RESEAUX SAVIGNY 06 09 74 074 001 STEP CHEVRIER	Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Suppression des STEP de Jonzier-Epagny et de Savigny, et transfert des rejets à Vulbens (hors BV Ussees).		
Objectifs	Amélioration de la qualité des eaux, compensation volumes du transfert de rejets, par le trop-plein du captage de Pomery.		
Descriptif sommaire	MOE en 2026 et travaux en 2027. 7700mL de réseau + 3 PR + 3 BSR pour : 1 200EH		
Indicateurs techniques	7700 ML	Respect des délais, rapport de Moe, DCE travaux, réalisation des travaux, indicateurs et mesures sur le milieu	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2028
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Investissement	Montant prévisionnel Total HT	7 000 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	<b>AE RMC</b>	7 000 000,00 €	4 000 000,00 €	50%	2 000 000,00 €
	<b>CD74</b>	7 000 000,00 €	7 000 000,00 €	de 0 à 30%*	jusqu'à 2 100 000€
Moa	<b>CCG</b>	7 000 000,00 €	RAC	41%	4 552 000,00 €
				<b>Total</b>	<b>8 652 000,00 €</b>

\* : l'aide du conseil départemental sera de 0 à 30% du montant éligible.

Identification de l'action					
Volets	TSV	Transversal			
Enjeux	COM	Communication			
Action	1	Sous-action	0	Code service Syr'Ussets	SE1
Intitulé de l'action	TSV-COM-1	Mise en œuvre de la stratégie de communication du syndicat			

En lien avec		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	0
Autres	oui	PTGE des Ussets

Détails de l'action			
Maître d'ouvrage	200 012 102	Syr'Ussets	
Localisation de l'action	Echelle du syndicat		
Masses d'eau	Les Petites Ussets, Le Fornant, Les Ussets de leurs sources au creux du Villard inclus, Les Ussets du creux du Villard exclus au Rhône, les affluents du Rhône		
Code Sandre STEU ou réseau		Code ouvrage ROE	
Etat initial - problème rencontré	Difficultés de maîtriser et de mesurer les effets de la communication et de la sensibilisation sur les cibles. Le syndicat et ses missions sont encore méconnus.		
Objectifs	Sensibiliser les habitants locaux aux enjeux liés à la préservation de la ressource en eau, la protection des milieux aquatiques et espèces associées. Renforcer la visibilité et la reconnaissance du syndicat dans son action en faveur de la rivière, promouvoir largement.		
Descriptif sommaire	<p>Cibles : famille, habitants, usagers, élus, industriels, etc.</p> <p><u>Détails sous action a</u> sur les outils de communication : fournitures et objets promotionnels, impressions et publications (guides, Papyr'Ussets, bilan, dépliants, carte postale, cartes de vœux, affichages spécifiques, roll up, rapport d'activité, etc.), réception et forum, participation à des événements, conception graphique, diffusion et gestion des réseaux sociaux, déploiement de la stratégie de com', prestations de service chargé de communication, conférence et autres événements.</p> <p>Durant les 3 années, <b>proposer une formation à destination des nouveaux élus suite aux élections sur la prise en compte des milieux aquatiques et de la ressource en eau</b> dans l'aménagement du territoire (lien avec PTGE) + une <b>session de formation auprès des offices notariés</b>.</p> <p><u>Détails sous action b</u> : 40j/an réparti entre 2 personnes, soit 120j/an pour les 3 années du contrat.</p>		
Indicateurs techniques	36000	0 nombres de participants et évolutions, nombres de classes et d'élèves, nombres d'exemplaires, nombres d'évènements.	

Calendrier prévisionnel	
Année engagement	2026
Durée	36 mois

Coût de l'action		
Fonctionnement	Montant prévisionnel Total TTC	142 000,00 €
Sous-action a	Outils de communication	92 000 €
Sous-action b	Dépenses de personnel dédiées à la mission	50 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Opération	Financeurs et Moa	Coût	Assiette	Taux Sub/RAC	Montant aide
	AE RMC	142 000 €	142 000,00 €	70%	99 400 €
	CD74	142 000 €		0%	0 €
	Syr'Ussets	142 000 €	RAC	30%	42 600 €
	<b>Total</b>				<b>142 000 €</b>